

Département de
l'Aveyron



Commune de
Saint-Rome-de-Tarn

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 8 juin 2015
à 20 heures 30

Présents : ARLES Jacques - BONNEFOUS Martine - CALMELS Marcel - FRAYSSE Didier - GAYRAUD François – GELY Marc – MANCINO Francis –VERNHET Joël - GERBAUD Corinne - LADAME Alain - BONAMI Nicolas - SABATHIER Pierrick - DURAND Jacques – VALENTIN Alexandre – HERBAUD Frédéric

A été désigné(e) Secrétaire de séance : Mme BONNEFOUS Martine

1- Approbation du PV du 26 mars 2015 :

POUR : 14

ABSTENTION : 1

CONTRE : 0

2- Urbanisme et travaux :

- 1 dépôt de déclaration préalable,
- 3 demandes de permis de construire

Mr l'adjoint aux travaux résume l'avancée des travaux et des projets en cours :

- L'aménagement des berges du Tarn après la plage est terminé, les arbres malades ont été abattus, le ponton métallique près de l'aire de baignade a été enlevé avec l'accord des exploitants du camping, il sera replacé proche de l'aire de mise à l'eau ;
- Concernant la traverse du village, ACIPA 12 doit annoncer à la commission le chiffrage des travaux et proposer des idées d'aménagement. Il est envisagé de supprimer des places de stationnement sur l'avenue D.Affre. Un propriétaire particulier propose la vente d'un terrain situé chemin de vère à la commune, cette opportunité est la bienvenue pour créer un nouveau parking ;
- Les travaux de réfection de la toiture de l'école approchent, il faut prévenir les locataires du bâtiment ;
- Les containers à verre enterrés sont mis en service, les containers au sol ont été supprimés ;
- Avant l'été, une équipe interviendra pour combler les trous dans la voirie, les employés municipaux seront consultés ;
- La publication de l'appel d'offre pour la chaufferie de la gendarmerie est en cours,
- Le projet d'aménagement des locaux de la Mairie et de la Communauté de Communes avance, les travaux pourraient débiter en fin d'année.

3- Acquisition foncière ZA St Ferréols II (consorts Combet/Commune):

Il n'y a plus de lot à vendre dans la zone artisanale actuelle. Il s'agit de créer une réserve foncière à usage professionnel située entre le chemin de Comberoubi et le croisement avec la route de St Georges de Luzençon.

Mr le Maire propose l'acquisition de trois parcelles de 1 ha 55 a 14 ca (B 268 = 19 a 40 ca, B 752 = 49 a 94 ca et B 266 = 85 a 80 ca) pour un prix global de 40 000 € conformément à l'offre écrite :

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

4- Ecole : nouveaux horaires, nouvelle organisation, transports scolaires, tarifs cantine et garderie :

Mr l'adjoint aux affaires sociales prend la parole :

Il est nécessaire de modifier l'emploi du temps pour la nouvelle organisation des activités périscolaires. Les parents d'élèves ont été consultés par un questionnaire et le conseil d'école a approuvé cette proposition à l'unanimité.

Cette nouvelle organisation qui sera mise en place au 1^{er} septembre, doit être validée par le conseil d'école, l'Inspection de l'Education Nationale et le conseil municipal. Le transport scolaire sera modifié en fonction. Mr l'adjoint soumet ce projet à l'approbation du conseil municipal.(voir projet)

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

En cours d'année scolaire, deux personnes employées à l'école, ont souhaité rompre leur contrat de travail pour des raisons personnelles. En cas d'absence, la gestion est devenue difficile. Le ménage est actuellement assuré par une entreprise privée.

Mr l'adjoint demande l'autorisation d'engager des recherches auprès de la Mission Locale en vue de recruter une personne dans le cadre d'un « contrat emploi avenir », ce sera un poste à profil polyvalent pour la prochaine année scolaire.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Désormais, le financement et l'organisation du transport des sorties scolaires (piscine, regroupements scolaires, etc...) seront confiés par la communauté de commune aux mairies. La compétence est communale avec une participation financière intercommunale.

Suite à une nouvelle organisation, les horaires de la garderie et l'amplitude horaire seront modifiés pour la prochaine rentrée scolaire. Les prix sont inchangés depuis 2007. Pour garder un équilibre, Mr l'adjoint propose :

Pour une garderie de 1 h 30 :

- 1€70 pour un enfant
- 2€20 pour deux enfants et plus

Pour une garderie de 2 h 30 :

- 2€80 pour un enfant
- 3€60 pour deux enfants et plus

Pour la cantine :

Le prix du repas passe de 2,80 € à 3 € afin de se rapprocher du taux de participation de 50% du prix total.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

5 Emplois saisonniers :

5 jeunes personnes majeures sont recrutées pour la saison d'été, un conseiller demande que les décisions soient prises plus tôt, au mois de mars, pour permettre aux jeunes volontaires d'effectuer d'autres recherches si nécessaire.

POUR : 13

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

6 Distribution des sacs poubelles :

La distribution aura lieu le samedi 27 juin 2015 à la salle des permanences au rez de chaussée de la Mairie :

- De 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

La distribution sera faite par les élus qui s'engagent ce soir.

7 Convention 2015 séances de cinéma :

Mr l'adjoint en charge des animations propose de signer une nouvelle convention avec l'Association Mondes et Multitudes pour la projection de 6 films récents (1 séance par mois). Le club du 3^{ème} âge et la maison de retraite ont été invités par le CCAS pour la projection du premier film.

Il y aura une séance cinéma à l'espace culturel en juin, juillet, août, septembre et décembre. Comme chaque année les enfants de l'école seront conviés par la municipalité à une après-midi cinéma avant les vacances scolaires de Noël.

La place de cinéma reste au tarif unique de 5€.

8 Point sur l'avancement de la commission « dénomination des rues et numérotation » :

Cette commission est composée d'élus et d'habitants de la commune. Elle a pris contact avec la Poste, le Cadastre et les Impôts partenaires privilégiés.

Les rues déjà dénommées ne seront pas changées. Pour les nouvelles dénominations les propositions de la commission seront soumises au conseil municipal.
Il faudra passer ensuite à la numérotation et l'achat des plaques, c'est un budget important qu'il faudra prévoir.

9 Plan Départemental des Itinéraires de Petite Randonnée (PDIPR) :

L'Office de Tourisme implanté à St Rome est de la compétence de la Communauté de Communes. Il veut mettre l'accent sur la promotion du territoire, 70 à 75 % des demandes des touristes concernent la randonnée pédestre.

Pour cette année 1 sentier par commune a été sélectionné pour paraître sur le document édité par l'O.T. La commune prend en charge l'entretien et l'Office le balisage. En ce qui concerne notre commune « le sentier des Pins » a été choisi. Il est nécessaire de prendre une convention de passage avec les propriétaires des terrains qui ne sont pas communaux.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

10 Dépenses compte « fêtes et cérémonies »:

Il est désormais demandé aux collectivités territoriales de faire procéder à l'adoption par le conseil municipal, d'une délibération qui précise les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire.

Mr l'adjoint aux finances énumère les principales dépenses concernées :

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

11 A propos du bureau de Poste :

Mr le Maire a appris incidemment que la Poste souhaite installer à St Rome un facteur-guichetier qui fera office de receveur en lieu et place de ce qui existe actuellement. Il a envoyé un courrier à Mr Marc Ayrat, coordinateur de la Poste, pour exprimer son étonnement et son opposition. Ce projet ne correspond pas aux services que l'on doit à la population de St Rome de Tarn. Mr le Maire propose une rencontre et un dialogue vraiment constructif avec les responsables de la Poste.

12 Décisions modificatives :

Mr l'adjoint aux finances propose d'ouvrir une ligne pour les cautionnements en recette et en dépense et de modifier la ligne concernant la station-service.

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

13 Questions diverses :

- Le site internet de la commune est en ligne : ville-saintromedetarn@wanadoo.fr,

- La brochure des festivités pour la saison estivale à St Rome sera bientôt éditée, elle sera imprimée à 2500 exemplaires,
- Un conseiller demande l'ouverture au public de la Mairie l'après-midi,
 - o Mr le Maire précise qu'à la fin des travaux envisagés à la Mairie, la communauté de communes et la Mairie étudieront la possibilité d'un accueil commun au rez de chaussée du bâtiment.
- Un conseiller demande des précisions sur le changement de la collecte des ordures ménagères sur le plateau et les écarts.

La séance est levée à 22 h 50.

Le Maire,
Marcel CALMELS.

